

Les pêches soviétiques dans l'Atlantique du Nord-Ouest (1956-1991)

François CARRÉ

UFR de Géographie
Université de Paris IV - Sorbonne
191 rue Saint Jacques
75005 - PARIS

Résumé : L'épisode de la pêche soviétique au large des côtes atlantiques du Canada et des États-Unis (Atlantique du Nord-Ouest), est très représentatif des bouleversements qu'a connus la pêche mondiale pendant la seconde moitié du XX^e siècle. Arrivée dans cette région en 1956, la flotte soviétique a profité de la liberté de la mer pour y développer une exploitation intense et de grande envergure, qui culmina en 1973 avec des captures de 1,3 Mt (30,5 % du total pêché dans la zone). Mais rapidement les Soviétiques furent confrontés à des phénomènes de surexploitation, puis à la création de ZEE (zones économiques exclusives) par les États riverains en 1976-1977. Les quelques droits d'accès qu'ils purent obtenir par la négociation n'empêchèrent pas le transfert progressif de leur flotte vers d'autres pêcheries et l'effondrement de leurs prises dans cette région à partir de 1977.

Mots-clés : Pêche maritime. Histoire des pêches. URSS. Atlantique du Nord-Ouest. Canada. États-Unis.

Abstract : The story of the Soviet fisheries off the Atlantic coasts of Canada and United States (Northwest Atlantic) is a good account of the deep changes experienced by the world sea fisheries during the second half of the XXth century. The soviet fishing fleet arrived in this region in 1956 and took the opportunity of the freedom of the sea to develop large scale fishing operations, which reached their culminant point by catching 1,3 million tons of fish in 1973 (30,5 % of the total catches in this area). But soon after, the Soviet fishermen faced overfishing problems and the establishment of EEZ by the bordering States. Several fish allocations, obtained by negociation, did not prevent the gradual removal of their fishing vessels to other fishing grounds and the collapse of their catches in this area from 1977 onwards.

Key words : Sea Fisheries. History of Fisheries. USSR. Northwest Atlantic. Canada. Unites States of America.

Cet épisode de l'histoire récente des pêches à l'échelle de la moitié occidentale de l'Atlantique Nord est très représentatif de l'aventure des pêches lointaines intensives, lancées par quelques grandes puissances dans les années 1950. À une phase d'expansion rapide, soutenue par une flotte puissante, qui profita de pêcheries librement accessibles et encore sous-exploitées, succédèrent les premières manifestations de l'épuisement des ressources qui devaient conduire à une mutation du droit de la mer et à l'expulsion presque totale des flottes étrangères de ces fonds de pêche nord-américains. Pourquoi les Soviétiques sont-ils venus dans ces parages ? Comment ont-ils développé leurs activités lointaines et dans quelles conditions ont-ils été contraints d'abandonner cette région ? Telles sont les questions que nous aborderons successivement ici.

I - L'ATTRAIT D'UN FRONT PIONNIER POUR LES SOVIÉTIQUES

Après avoir construit le socialisme dans un seul pays et participé à la victoire des alliés en 1945, l'URSS s'est progressivement ouverte sur le monde et imposée comme une grande puissance. La mer n'a pas échappé à cette nouvelle donne géopolitique et stratégique, dans un pays qui n'était pas dépourvu de tradition maritime. Dans les années 1950, les autorités soviétiques ont décidé à la fois de se doter d'une flotte militaire puissante, afin d'affirmer leur présence dans l'ensemble de l'océan mondial, et de lancer un vaste programme d'expansion de la pêche maritime pour épauler cet effort militaire et pallier les carences structurelles de leur agriculture.

Pendant longtemps les Russes s'étaient bornés à exploiter les ressources vivantes de leurs eaux intérieures, de la Caspienne notamment (Carré, 1978), et des domaines côtiers de leurs façades arctique, pontique et extrême-orientale. Dans l'Entre-deux-guerres, la révolution et la consolidation du nouveau régime n'avaient rien changé à cette situation. Il fallut attendre la fin des années 1940 pour assister à la sortie progressive des navires de pêche soviétiques de la mer de Barents et de la Baltique, en direction de la mer de Norvège et de la mer du Nord (Sysoev, 1974). Ce n'était là que le début d'une marche vers l'ouest à travers l'Atlantique qui devait les conduire au large de la façade américaine pour la première fois en 1956, avant qu'ils n'infléchissent leur expansion vers le domaine tropical, puis austral (Carré, 1987 ; Solecki, 1979).

A - L'intérêt halieutique de l'Atlantique du Nord-Ouest

À des fins statistiques, l'Atlantique du Nord-Ouest a été précisément défini par l'OAA (FAO). Au nord, il couvre les mers arctiques qui séparent l'archipel canadien des côtes groenlandaises, mer de Baffin, détroit de Davis et mer du Labrador, la baie d'Hudson étant exclue tandis qu'au sud sa limite est conventionnelle et s'appuie sur le 35^e parallèle, qui coupe le littoral des États-Unis un peu au sud du cap Hatteras. À l'est, dans le prolongement du Groenland, sa limite est fixée sur le 42^e méridien Ouest (fig. 1). Il inclut donc au nord des secteurs franchement arctiques qui ne sont quasiment pas exploités. Cet espace couvre une surface de plus de 5 millions de km², soit la moitié de celle qui est attribuée à l'Atlantique du Nord-Est du côté européen.

Les plates-formes continentales, si importantes pour l'exercice des pêches de fond, y sont bien représentées. Au large du Labrador et de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du golfe du Maine se trouvent de vastes bancs sous-marins à moins de 200 mètres de profondeur : plate-forme du Labrador et de la Nouvelle-Écosse, banc Saint-Pierre, Grand Banc de Terre-Neuve, Bonnet Flamand, Georges Bank (fig. 1), pour ne retenir que les principaux, car la toponymie de cette vieille région de grande pêche est infiniment plus riche (Beaugé, 1946). Le Grand Banc de Terre-Neuve, par exemple, représente à lui seul presque la moitié de la surface de la mer du Nord. Comme le chalutage commercial était possible pour les Soviétiques jusqu'à 1 000 ou 1 200 mètres de profondeur, voire un peu au-delà, ils disposaient dans l'Atlantique du Nord-Ouest d'un espace chalutable d'environ 2 millions de km², soit 38 % de tout le secteur (tabl. 1).

Tranches bathymétriques	Superficie en millions de km ²
Surface totale	5,21
0 – 200 m (plate-forme et zone néritique)	1,25
200 – 1 000 m (pente continentale supérieure)	0,68
1 000 – 3 000 m (pente continentale inférieure)	2,08
>3 000 m (domaine océanique)	1,20

Tableau 1 : Surface des diverses tranches bathymétriques dans l'Atlantique du Nord-Ouest (d'après Moiseev, 1989)

Ici comme ailleurs, les eaux tempérées fraîches sont riches en poissons, mais en revanche les eaux froides du nord de la zone sont plus pauvres. Dans l'ensemble, les conditions d'exercice de la pêche y sont plus difficiles que dans l'Atlantique du Nord-Est, en raison des glaces et des brouillards.

B - L'évolution générale des pêches dans cette région

De nos jours, les captures totales de la région tournent autour de 2 millions de tonnes en manifestant une grande stabilité depuis une dizaine d'années. À l'inverse, entre 1955 et 1980, elles ont enregistré des fluctuations importantes (fig. 2). L'analyse de l'évolution des prises depuis les années 1950 révèle trois phases successives, fortement influencées par l'arrivée, puis le départ des Soviétiques.

Avant 1960, les captures étaient proches de 2 millions de tonnes et se répartissaient à part presque égale entre trois groupes de producteurs : le Canada et les États-Unis, deux pays riverains, et des pays européens qui opéraient dans ces eaux depuis plusieurs siècles (Danemark, Espagne, France, Portugal, Royaume-Uni) ou depuis le début du XX^e siècle – Norvège et Islande – (Cushing, 1988).

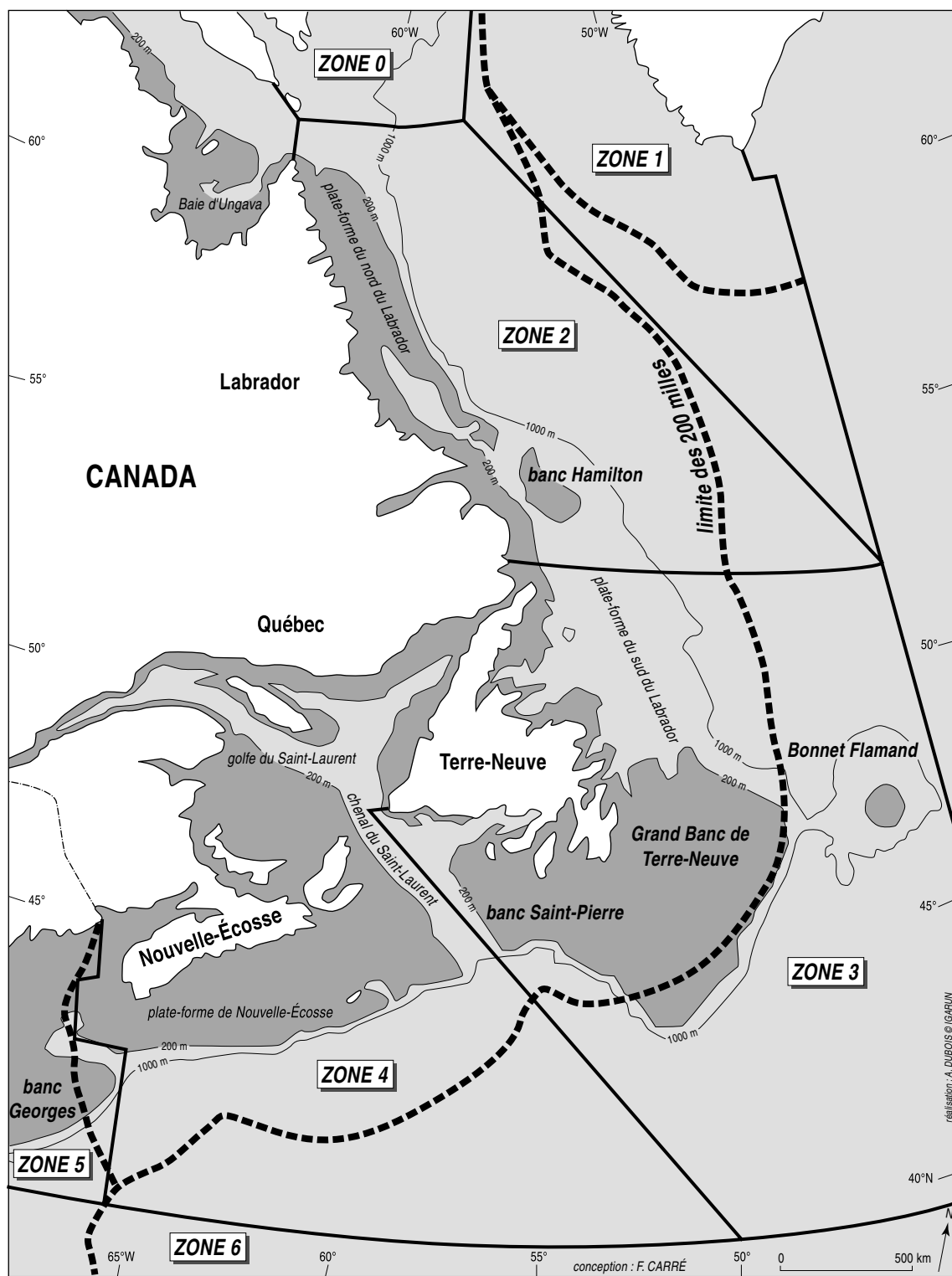


Fig. 1 : Les principaux bancs de pêche de l'Atlantique du Nord-Ouest, limites des aires statistiques de l'OPANO et ZEE de 200 milles du Canada et du Groenland

La seconde phase (1960-1975) fut marquée par un fort accroissement des captures qui culminèrent à plus de 4 millions de tonnes, en raison de l'arrivée de nouvelles flottes, venues surtout de l'Europe

socialiste : URSS, RDA, Pologne, Bulgarie, mais aussi de Cuba. Si les États-Unis et le Canada parvinrent à augmenter un peu leurs prises, ils perdirent cependant de leur influence relative.

À partir de 1976, on entra dans une ère nouvelle, caractérisée par un recul rapide des pêches étrangères et un renforcement du rôle des deux États nord-américains qui totalisaient 85 % des captures au début des années 1980, au lieu de 60 % en 1955 et 50 % en 1970.

Ainsi l'exploitation de ce secteur par les Soviétiques a connu une évolution contrastée : une phase ascendante de 1956 au début des années 1970, puis un repli rapide à partir de 1976, qui conduisit à une quasi-disparition. Tels sont les phénomènes qu'il convient maintenant d'exposer et d'expliquer.

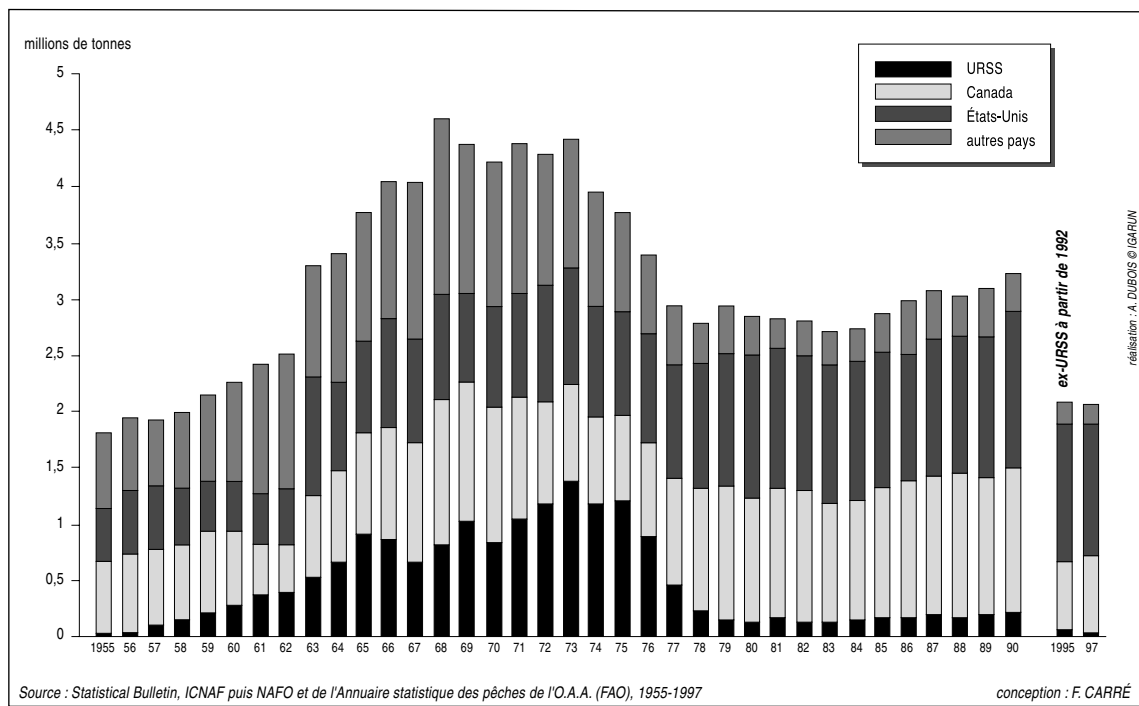


Fig. 2 : Évolution des pêches dans l'Atlantique du Nord-Ouest de 1955 à 1997 : rôle de l'URSS et des autres producteurs (les prises de la zone 6 ont été ajoutées à partir de 1963)

II - LA "CONQUÊTE" DU NORD-OUEST ATLANTIQUE PAR LES PÊCHEURS SOVIÉTIQUES (1956-1975)

Il a fallu à la flotte de pêche de l'URSS plusieurs années de reconnaissance et d'expérimentation avant qu'elle ne parvienne à une exploitation intensive de la plupart des ressources vivantes de cette région.

A - L'arrivée de la flotte soviétique et les années de reconnaissance

Durant l'été 1956, deux chalutiers-usines à pêche arrière, récemment sortis des chantiers de Kiel, le *Puskin* et le *Sverdlovsk*, font leur apparition dans l'Atlantique du Nord-Ouest où le second, vraisemblablement à la recherche de morue, découvre des stocks de sébaste (*Sebastes mentella*) sur la pente sud-ouest du Bonnet Flamand, à l'est du Grand Banc de Terre-Neuve (Trevin et Pechenik, 1963). Cette première année, les pêcheurs soviétiques prendront 123 000 tonnes de sébaste et 3 000 tonnes de morue. L'effort de pêche s'intensifie dans les années suivantes, avec l'arrivée de navires plus nombreux et l'exploration de régions plus proches des côtes vers les bancs de Terre-Neuve et le Labrador. Ensuite l'expansion se dirige vers la Nouvelle-Écosse et le golfe du Maine qui est atteint entre 1960 et 1963, si bien qu'en 1965 la flotte soviétique travaille dans l'ensemble de l'Atlantique du Nord-Ouest, des États-Unis au Groenland et capture environ 650 000 tonnes, un tonnage équivalent à celui des États-Unis et du Canada.

La flotte s'accroît d'année en année. Dès 1960, elle compte 44 chalutiers-usines du type BMRT (*Bol'soj morozil'nyj rybolovnij trauler*/grand chalutier congélateur) et 180 SRT (*srednij rybolovnij trauler*/chalutier moyen) et SRTR (*srednij refrizeratornyj trauler*/chalutier moyen réfrigéré). Les premiers mesurent 84 mètres de long et jaugent 3 000 tonneaux, sont capables de congeler 30 tonnes par jour et comptent 105 hommes à bord. Les seconds sont plus petits (40-50 mètres), pratiquent encore le chalutage latéral à cette époque, ont un équipage de 26-29 hommes et ne traitent pas le poisson ; ils se bornent à approvisionner les chalutiers-usines (Studeneckij, 1973).

Pendant cette première période, les captures se diversifient : dès 1960 la morue dépasse le sébaste (fig. 3). Entre 1960 et 1965, on ajoute trois espèces : le hareng, l'églefin et le merlu argenté (*Merluccius bilinearis*), rapportés de secteurs plus méridionaux.

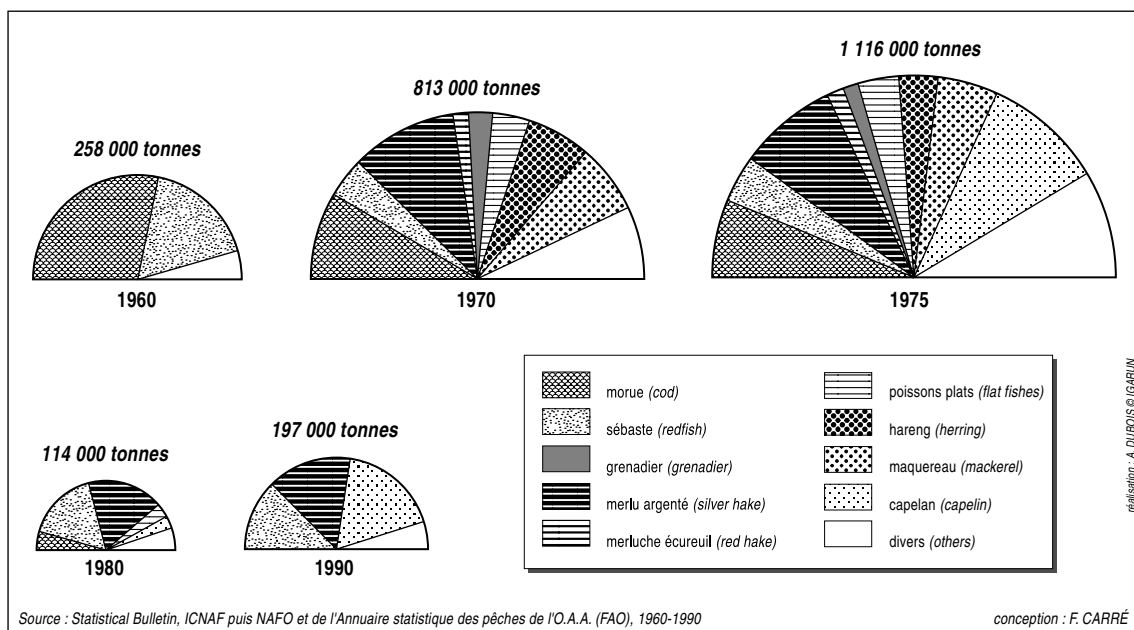


Fig. 3 : Les transformations de la nature des captures soviétiques dans l'Atlantique du Nord-Ouest, de 1960 à 1990

B - Une exploitation de grande ampleur (1965-1975)

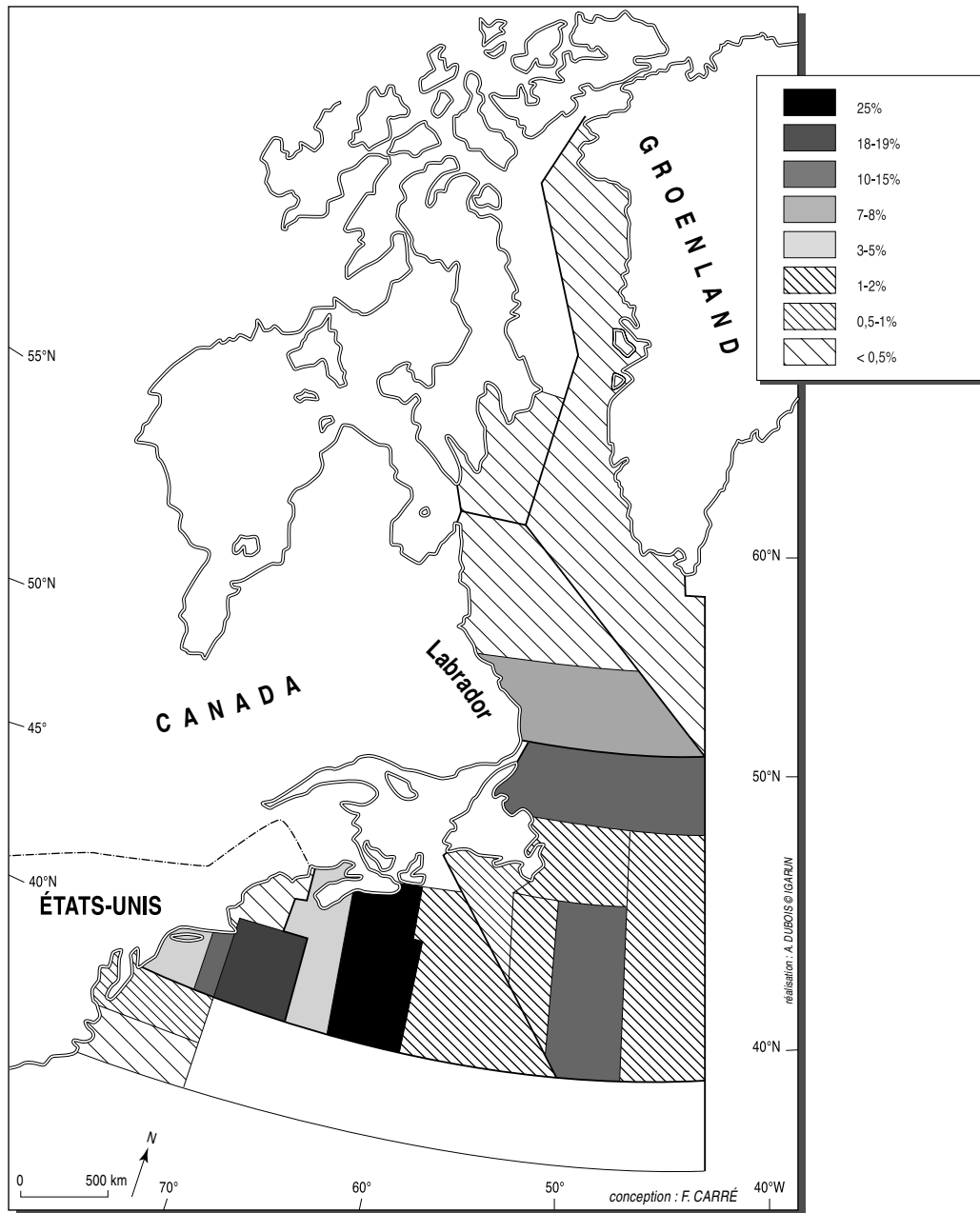
Après plusieurs années de rodage, associées à un renouvellement de la flotte et à des recherches scientifiques qui aboutirent à un atlas des pêches original (Collectif, 1971), les captures soviétiques franchirent pour la première fois le million de tonnes en 1971, avant de culminer à 1,35 million de tonnes en 1973. Des centaines de navires étaient alors présents – cinq cents disent certains observateurs – : navires-usines assistés de petits chalutiers et senneurs, chalutiers-usines du type *Majakovskij* qui avaient remplacé ceux de la série du *Puskin*, enfin des cargos frigorifiques. On achetait même du poisson aux pêcheurs canadiens, que l'on transférait en mer sur les navires-usines, à l'abri de bien des contrôles. Toute cette flotte appartenait aux deux organisations régionales de pêche du nord-ouest de l'URSS : le bassin du Nord (Sevryba avec le port de Murmansk), celui de la Baltique (Zapryba et notamment les ports de Kaliningrad et Riga). L'Atlantique du Nord-Ouest assurait ainsi 20 % de la production de l'URSS.

La "flotte rouge" était omniprésente sur les bancs au large des côtes américaines et groenlandaises (fig. 4). Elle recherchait toutes les ressources disponibles, sauf les plus côtières, en pratiquant la *pulse fishing* qui consiste à passer d'une espèce à l'autre en fonction de l'abondance des stocks (Gulland, 1973). Quand les prises d'églefin s'amenuisèrent sur le Grand Banc au milieu des années 1960, on se tourna vers le hareng et le maquereau. L'importance de cet effort de pêche au-delà de la bande de 12 milles des eaux territoriales, en pleine guerre froide, suscita vite l'inquiétude des pêcheurs locaux et

des autorités des États riverains. Les pêcheurs soviétiques furent accusés par les Canadiens de piller des ressources que l'on était désormais bien décidé à protéger.

III - LA RÉACTION DES ÉTATS RIVERAINS ET LE GRAND DÉMÉNAGEMENT DES SOVIÉTIQUES

Dès les années 1960, les Canadiens s'étaient inquiétés des menaces que faisait peser une telle armada sur les ressources vivantes, mais sans obtenir de l'organisation régionale des pêches, l'ICNAF (International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries) à cette époque, des mesures de conservation efficaces, de sorte que les pays riverains n'eurent pas d'autre moyen d'écarter les Soviétiques que d'élargir leurs limites de pêche.



D'après le Statistical Bulletin, ICNAF, 1973

Fig. 4 : Répartition des pêches soviétiques dans l'Atlantique du Nord-Ouest en 1973 à l'époque de l'exploitation maximale (pourcentage de chaque sous-secteur dans les prises soviétiques totales de la région : 1,357 million de tonnes)

A - Les tergiversations internationales

Après la Seconde Guerre mondiale, à l'initiative du Canada, avait été constituée une Commission Internationale des Pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (ICNAF en anglais, CIPAN en français), dont l'objectif était de collecter des statistiques, afin de surveiller, voire protéger, les ressources marines de la région. L'URSS avait participé aux travaux de la Commission dès 1956 et même signé la convention fondatrice en 1960, ce qui lui donnait la possibilité de peser sur les décisions. Les premières mesures de réduction de l'effort de pêche demandées par les Canadiens ne furent guère suivies d'effet, si bien qu'à la fin des années 1960, il devenait manifeste que l'ICNAF était peu efficace. Aussi le gouvernement canadien avait-il élargi ses limites de pêche, puis ses eaux territoriales, à 12 milles dès 1964, fermant le golfe du Saint-Laurent et la baie de Fundy aux pêcheurs étrangers, avant de se rallier au principe d'une ZEE de 200 milles au début des années 1970. Les États-Unis, moins menacés sans doute et plus attachés à la liberté de la mer, se montrèrent moins déterminés et acceptèrent d'abord de signer des accords bilatéraux avec les Soviétiques, entre 1967 et 1971, pour tenter de réguler les opérations de pêche au large de leurs côtes. On créa un cantonnement interdit aux navires-usines, les prises de merluche (*Urophycis chuss*) et de merlu argenté furent limitées.

B - L'extension unilatérale des limites de pêche à 200 milles

Lors de la conférence annuelle de l'ICNAF à Édimbourg en 1975, les relations du Canada et de l'URSS au sein de l'ICNAF se détériorèrent, les Canadiens ayant acquis la certitude que les Soviétiques ne respectaient pas les mesures de protection, pourtant bien timides, et qu'ils avaient triché avec les quotas de capelan au large de Terre-Neuve (Chaussade, 1983). En juillet 1975, le gouvernement canadien décida de fermer ses ports aux navires soviétiques qui venaient pour y subir des réparations, souter ou faire l'aiguade, ce qui obligea les Soviétiques à négocier leur réouverture.

À l'occasion de la conférence annuelle suivante à Montréal, les pays pêcheurs furent obligés d'accepter le cadre de l'accord soviéto-canadien qui prévoyait la réduction de 50 % des prises étrangères et de 40 % des jours de pêche, sauf pour les flottes riveraines : Canada, États-Unis et France (Saint-Pierre-et-Miquelon). Pour la première fois, l'ICNAF acceptait des décisions sévères, probablement parce qu'on savait que les riverains avaient engagé le processus d'instauration de ZEE de 200 milles. Les États-Unis avaient pris cette décision en février 1976, le Canada avait suivi en juin avec application à partir de janvier 1977, puis la CEE pour le Danemark et le Groenland. Par ces mesures, l'essentiel des ressources vivantes de l'Atlantique du Nord-Ouest passait brusquement sous contrôle des États riverains ; elles devenaient ainsi inaccessibles aux flottes étrangères, sauf autorisation éventuelle. Par ailleurs le Canada allait s'engager dans une politique de gestion rigoureuse de ces ressources halieutiques (Chaussade, 1982).

C - Les conséquences sur les pêches soviétiques

Elles furent triples.

1 - Réduction considérable des pêcheries librement accessibles

Toutes les plates-formes continentales, c'est-à-dire les fonds de pêche les plus productifs et les plus faciles à exploiter, mais aussi une partie des pentes continentales cessèrent d'être librement accessibles aux étrangers (fig. 1). Quant aux pêches pélagiques qui ne sont pas tributaires du fond, elles se trouvaient reportées vers le large dans des eaux nettement moins riches. Les pêcheurs soviétiques se trouvaient réduits, soit à chaluter en profondeur dans quelques rares secteurs au-delà des 200 milles, soit à se rabattre sur les maigres ressources pélagiques des eaux océaniques, dans les deux cas en respectant des règles, soit encore à négocier des droits d'accès avec les riverains.

2 - Soumission à un nouveau cadre réglementaire

D'un point de vue légal, les ressources étaient désormais soumises à deux régimes juridiques, selon qu'elles étaient à l'intérieur ou à l'extérieur des ZEE.

Dans le premier cas, les ressources se trouvaient dans les ZEE et passaient sous le contrôle des États riverains ; l'URSS ne pouvait en disposer qu'en obtenant de ces derniers des licences de pêche.

Avec les États-Unis, les discussions s'ouvrirent dès 1976 à bord d'un navire de pêche soviétique au large de Long Island. Les représentants de Zapryba se virent accorder la possibilité de poursuivre l'exploitation du merlu et des céphalopodes, mais à un niveau "raisonnable" et après délivrance d'autorisations. L'accord fut signé en novembre 1976 à Washington, qui prévoyait l'octroi de licences aux navires, l'échange de statistiques et l'accès des pêcheurs à quatre ports américains de la côte orientale : Boston, New York, Philadelphie et Baltimore. En juin 1977, 37 navires soviétiques exploitaient la zone de conservation des États-Unis. L'accord fut reconduit d'année en année par la suite, sans être renégocié (Bilger, 1986).

Avec le Canada, les Soviétiques signèrent un accord moins favorable en mai 1976 qui prévoyait que l'URSS pouvait disposer d'une partie du TAC (captures totales admissibles) canadien non utilisé, après octroi d'une licence aux navires. Il s'agissait donc d'un volume limité, alloué par les Canadiens, partagé entre tous les exploitants étrangers et variable d'une année à l'autre. En 1981 par exemple, cet excédent atteignait 60 000 tonnes.

Avec le Groenland, membre de la CEE par le biais du Danemark, les négociations achoppèrent, parce que l'URSS refusait de reconnaître la CEE.

Dans le second cas, les ressources situées au-delà des 200 milles, beaucoup moins importantes, mais librement accessibles en droit parce que dans des eaux internationales, furent placées sous la surveillance d'une nouvelle organisation des pêches, la NAFO en anglais (Northwest Atlantic Fisheries Organization) ou OPANO en français. En effet, la création des ZEE ayant entraîné la disparition de l'ICNAF à la fin de 1979, il fallut trouver une solution pour gérer les ressources qui échappaient au domaine des juridictions nationales. Le Canada prit l'initiative de créer un nouvel organisme qui entra en fonction le 1^{er} janvier 1979, afin de prendre en charge les ressources au-delà des 200 milles dans l'ensemble de l'Atlantique du Nord-Ouest, y compris les stocks qui passent d'un côté et de l'autre de la ligne. Au total on estimait que le domaine hors ZEE fournissait environ 10 % des captures, puisque 90 % provenaient des ZEE. La NAFO comprenait les États riverains et les pays étrangers qui exploitaient le secteur. L'URSS rejoignit la nouvelle organisation.

3 - L'effondrement des captures soviétiques

À partir de 1976, les pêcheurs soviétiques ont dû se contenter des ressources allouées par les États-Unis et le Canada dans leur ZEE respective et se soumettre aux mesures restrictives décidées pour les eaux internationales. Aussi subirent-ils une réduction massive de leur production qui tomba rapidement à une centaine de milliers de tonnes par an, sans changer beaucoup jusqu'à la disparition de l'URSS en 1991 (fig. 2). On peut estimer la perte qu'ils subirent dans l'Atlantique du Nord-Ouest à environ 1 million de tonnes. À cette occasion, la nature des captures s'est transformée. Dans les années 1980, deux espèces constituaient l'essentiel des captures : le sébaste et le merlu argenté, auxquelles s'ajoutait un peu de capelan, tandis que la morue, les poissons plats et le grenadier ne fournissaient que quelques milliers de tonnes. Le hareng et le maquereau n'étaient quasiment plus exploités à cette époque par les Soviétiques. En fait, l'ensemble de l'Atlantique du Nord-Ouest était devenu une zone d'approvisionnement secondaire pour l'URSS. La flotte qui opérait dans ce secteur avant 1976 avait rejoint d'autres pêcheries lointaines, au large de l'Afrique par exemple où les pays riverains, parfois peu engagés eux-mêmes dans la pêche, avaient accordé des licences d'exploitation plus généreuses que celles des États-Unis et du Canada. Toutefois les Soviétiques ne retrouvèrent pas ailleurs l'équivalent de ce qu'ils avaient perdu au large de l'Amérique du Nord (Carré, 1998).

Conclusion

Plusieurs leçons peuvent être tirées de cet épisode qui n'a guère duré qu'un quart de siècle.

La ruée des pêcheurs soviétiques au large des côtes américaines pendant les années 1960 a démontré que la liberté de la mer alors en vigueur, n'était plus en harmonie avec l'énorme capacité de capture et de traitement de chalutiers-usines et de navires-usines modernes, capables de ruiner des stocks de poisson en quelques années. La liberté d'accès à la majeure partie des ressources vivantes conduisait à la *pulse fishing* avec tous les dangers qu'elle comporte pour l'état des ressources.

On a vu s'opposer deux conceptions de la pêche. Celle des États riverains, qui exploitent les eaux adjacentes à leur territoire à l'aide de flottes de faible puissance en général et celle des pays lointains, qui arment de gros navires capables d'opérer partout dans l'océan Mondial. Les premiers sont enclins spontanément à prendre soin de ressources qui sont le moyen de vivre de populations locales. Les seconds cherchent au contraire la production maximale, sachant qu'en cas d'épuisement, ils peuvent se transporter en d'autres endroits, ce qui prive les pêcheries de toute valeur sociale.

Le cas de l'Atlantique du Nord-Ouest illustre aussi les risques d'inefficacité d'une organisation internationale en matière de gestion des ressources, lorsque les intérêts de ses membres sont opposés.

Enfin, le nouveau système de gestion des ressources en soumettant la pêche à des règles contraignantes conduit à figer la situation des exploitants dans un espace donné en freinant les initiatives et les innovations. Maintenant que les décisions appartiennent largement aux pays riverains, la difficulté réside dans la conciliation de deux impératifs : le contrôle nécessaire de l'exploitation et la liberté d'initiative des pêcheurs qui ont à répondre à des besoins fluctuants du marché.

Bibliographie

BEAUGÉ L., 1946. *Manuel technique et pratique des grandes pêches maritimes*. Paris, Soc. d'édition Géogr. Marit. et Coloniales, 239 p.

BILGER C.C., 1986. US-Soviet fishing agreement, treaty authorizing Soviet fishing in US waters. *Marine Policy*, vol. 10, n° 1, pp. 51-56.

Canada-Union of Soviet Socialist Republics : Agreement on Fisheries relations, done at Moscow, May 19 1976. *International Legal Materials, Current Documents*, vol. XV, n° 6, nov. 1976, American Society of Internat. Law, Washington, pp. 1267-1271.

CARRÉ F., 1978. Les pêches en mer Caspienne, Paris, *Annales de géographie*. Paris, Colin, vol. 87, n° 479, pp. 1-39.

CARRÉ F., 1987. Les pêches de l'URSS dans l'Atlantique du Nord-Est et l'élargissement des zones de pêche exclusive. *Études internationales*, Québec, Univ. Laval, Centre québécois de relations internationales, vol. 18, n° 1, pp. 107-126.

CARRÉ F., 1998. Les transformations du secteur de la pêche dans l'ancienne URSS. Paris, *Bull. Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 48-57.

CHAUSSADE J., 1980. *La pêche et les pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada*. Brest, Thèse d'État ès lettres, 714 p. mimeo.

CHAUSSADE J., 1982. Perspectives concernant les ressources halieutiques de l'Atlantique canadien (1980-1985). Paris, *La Pêche Maritime*, vol. 61, n° 1 250, pp. 272-275.

CHAUSSADE J., 1983. *La pêche et les pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada*, Montréal. Presses Univ. de Montréal, 303 p.

Collectif, 1971. *Promyslovoe opisanie tralovogo, drifternogo i kosel'kovogo promysla v rajonah Atlanticeskogo poberez'ja SSA i Kanady/Description de la pêche au chalut, au filet dérivant et à la senne dans les secteurs de la côte atlantique des États-Unis et du Canada*. Moscou, Ministerstvo Rybnogo Hozjajstva SSSR, Glavnoe Upravlenie Rybnou Promyslennosti Zapadnogo Bassejna (Zapryba), Upravlenie promyslovoj razvedki i naucno-issledovatel'skogo flota zapadnogo bassejna (Zaprybpromrazvedka), 112 p., 6 cartes, annexes.

CUSHING D.H., 1988. *The Provident Sea*. Cambridge, Cambridge University Press, 329 p.

GULLAND J.A., 1973. Distant-Water Fisheries and their Relation to Development and Management, Technical Conference on Fishery Management and Development. *J. Fish. Research Board of Canada*, vol. 30, n° 12, pp. 2 456-2 462.

MOISEEV P.A., 1989. *Biologiceskie resursy Mirovogo okeana/Les ressources biologiques de l'océan Mondial*. Moscou, Agropromizdat, 2^e éd., 368 p.

SANGUIN A.-L., 1980. La zone canadienne des 200 milles dans l'Atlantique, un exemple de la nouvelle géographie politique des océans. *Études Internationales*, Québec, vol. XI, n° 2, pp. 239-251.

SOLECKI J.J., 1979. A review of the USSR Fishing Industry. *Ocean Management*, vol. 5, n° 2, pp. 97-123.

STUDENECKIJ S.A., 1973. *Organizacija i material'no-tehniceskaja baza promyslennogo rybolovstva SSSR/Organisation, fondement matériel et technique de l'industrie de la pêche en URSS*. Moscou, Piscevaja Promyslennost', 336 p.

SYSOEV N.P., 1974. *Economics of the Soviet fishing industry*. Jérusalem, IPST, 386 p. (traduction d'un volume paru en russe en 1970).

TRAVIN V.I., PECHENIK L.N., 1963. Soviet fishery investigations and fishing in the Northwest Atlantic. In Marti (Ju.Ju.), (direct.), *Soviet fisheries investigations in the Northwest Atlantic*, Jerusalem. IPST, pp. 4-54.

Statistiques

Annuaire statistique des pêches de l'OAA (FAO), Rome, 1955-1997, pag. var.

Statistical Bulletin, ICNAF puis NAFO, Dartmouth, Canada, 1955-1990, pag. var.